

Étude de zone de la Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) : présentation des résultats et suites opérationnelles

Lors du Comité d'Orientation Stratégique (COS) réuni le 28 janvier sous la présidence du sous-préfet de Saint-Nazaire, le groupement d'experts Air Pays de la Loire/Ramboll a présenté les résultats des campagnes de mesures environnementales menées de l'automne 2024 à l'été 2025 sur l'air, les sols, les dépôts atmosphériques, les végétaux et les eaux souterraines.

1. Transparence totale : accès public aux données et ressources documentaires

Tous les résultats détaillés, issus d'une démarche scientifique rigoureuse et indépendante (analyse de près de 50 polluants dans l'air et 20 dans les autres matrices), sont disponibles en ligne¹.

Une réunion publique avec les acteurs locaux est également prévue pour dresser un point d'avancement des actions en faveur de la santé des habitants de la CARENE.

2. Des résultats globalement rassurants à l'échelle du territoire

Les conclusions de l'étude menée par des experts confirment :

Pour l'air ambiant :

- Une influence des activités humaines sur la qualité de l'air ambiant sur la majorité des polluants (39/46). Toutefois l'étude démontre le respect des valeurs réglementaires dans l'air ambiant pour tous les polluants en disposant (NO_2 , SO_2 , PM10, benzène, etc.) et le respect des valeurs guides de l'organisation mondiale de la santé (OMS) pour d'autres composés concernés. Pour les particules PM10 et PM2.5, les valeurs guides sont dépassées mais sans spécificité locale par rapport aux autres stations de surveillance de la région.
- Pour le cobalt, dans la zone industrielle de Brais, il existe une vulnérabilité au vu des concentrations mesurées qui justifient un approfondissement d'expertise.

Pour les sols, et les végétaux :

3 points de prélèvement ne présentent aucune dégradation. 2 points de prélèvement situés sur Méan-Penhoët (Saint-Nazaire) et Gron (Montoir-de-Bretagne) présentent des concentrations sur certains composés justifiant d'une vigilance particulière, sans que ces anomalies ne soient associées à une activité humaine spécifique identifiée. A ce stade, l'hypothèse quant à l'origine de ces niveaux de concentration repose sur la présence de remblais historiques.

¹ <https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/etude-zone-sur-le-secteur-de-la-carene-a5689.html>

Pour les eaux souterraines :

Sur les 15 puits ayant fait l'objet d'analyses, les valeurs de référence sont respectées concernant la majorité des polluants recherchés. Des anomalies sont relevées pour certains puits concernant 3 métaux. Toutefois, l'eau de ces puits n'est pas utilisée pour la boisson – uniquement pour l'arrosage de potagers/pelouse ou le lavage de voitures.

3. Réactions immédiates de l'ARS dès connaissance des problématiques

L'ARS a adressé des recommandations adaptées aux riverains concernés par les anomalies sur sols (Méan-Penhoët/Gron) et eaux souterraines, pour une gestion préventive des usages (ex. : éviter l'usage des puits présentant des concentrations élevées de certains polluants).

4. Études complémentaires et réflexions en cours

Par rapport aux concentrations en cobalt dans l'air ambiant de la station de mesure de la zone de Brais à Saint-Nazaire, la DREAL a d'ores et déjà incité l'un des industriels du secteur à réduire ses émissions de ce composé.

Par ailleurs, la DREAL a programmé une action spécifique de recensement des principaux émetteurs de ce composé sur ce secteur au 1^{er} semestre 2026, en parallèle du complément d'expertise sur ce secteur en cours de réalisation par l'expert Ramboll.

Pour les sols et végétaux, des investigations complémentaires seront lancées dès 2026 pour connaître l'étendue des anomalies relevées, et l'ARS formulera des recommandations adaptées à chaque riverain concerné.

Cette étude illustre notre engagement pour une transparence totale et une expertise rigoureuse. Sans dépassements réglementaires majeurs, nous agissons sur les points de vigilance comme Brais ou les pollutions historiques, avec l'ARS aux côtés des habitants.

Il est primordial que tous les acteurs locaux poursuivent leur engagement pour prévenir le développement des cancers et, de façon générale, améliorer la santé des habitants de la CARENE en agissant sur les différents facteurs de risque, qu'ils soient comportementaux ou environnementaux, dans le cadre du plan d'actions global lancé dès 2020.

Contact presse : Préfecture de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire – 02 40 41 20 20 – pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr